



**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
SYNTHÈSE DE LA SÉANCE DU LUNDI 12 octobre 2020**

L'an deux mil vingt, le 12 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Clionsclat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes de Clionsclat, sous la présidence de M. Gilbert CHAREYRON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 2 octobre 2020

Etaient présents : M. Philippe ARCHIMBAUD, M. Jean-Louis BOREL, Mme Annie BOUIX, M. Gilbert CHAREYRON, M. Jean-François CHARRY, M. Guy DALMASSO, Mme Ilona DUMAS, Mme Thérèse MARLHENS, M. Olivier MONTEUX, M. Christian PERRIER, Mme Lore SIMIAND,

Procurations : M. Philippe KREBS donne procuration à M. Gilbert CHAREYRON, Mme Anne-Christine WO-YEN donne procuration à Mme Lore SIMIAND, Mme Sophie DURET donne procuration à Mme Ilona DURET, M. Charles LEBLANC donne procuration à M. Christian PERRIER.

Secrétaire de Séance : Mme Lore SIMIAND

M. Le Maire procède donc à la lecture de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal et désignation du secrétaire de séance
2. Désignation du représentant de la Commission Locale d'Evaluation du transfert de Charges (CLECT) à la CCVD.
3. Recrutement de deux agents recenseurs.
4. Subventions aux associations.
5. Commission extra-communale : évolution du tourisme sur la commune
6. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal

Le compte-rendu du Conseil du 7 septembre 2020 a été transmis à chacun des membres du Conseil avec la convocation.

Le Conseil Municipal approuve sans réserve le Compte rendu du conseil Municipal :

A l'unanimité Voix pour Abstentions Voix contre

2. Désignation du représentant de la Commission Locale d'Evaluation du transfert de Charges (CLECT) à la CCVD.

M. Le Maire explique que la commission locale d'évaluation du transfert de charges a été instituée en 2015 par la CCVD.

Cette commission est chargée de procéder à l'évaluation du coût de la charge financière dévolue à l'EPCI du fait des compétences transférées par les communes.

La commission est composée de membres désignés par le Conseil Municipal.

M. Gilbert CHAREYRON est désigné représentant à la CLECT

Adopté à l'unanimité

3. Recrutement de deux agents recenseurs.

M. Le Maire explique que le recensement de la population aura lieu entre le 21 janvier et le 20 février 2021. Il convient donc de recruter deux agents recenseurs. Ce recrutement se fera sur entretien.

Les agents recenseurs seront rémunérés selon les modalités suivantes :

- Forfait de 800€ net par agent recenseur

Ce forfait comprend : Les formations de 2 demi-journées, les tournées préliminaires et les frais kilométriques

- Prime de 200€ par agent répartie sur 4 critères qui seront appréciés à la fin du recensement de la manière suivante :

Organisation : 50€ net

Motivation/efficacité : 50€ net

Qualité : 50€ net

Résultats : 50€ net

Adopté à l'unanimité

4. Subventions aux associations.

M. Le Maire explique que lors du précédent conseil municipal, certains éléments manquaient afin d'attribuer les subventions demandées (statuts, déclaration préfecture, etc...)

Le comité de jumelage a répondu à notre demande d'informations complémentaires.

Concernant l'association Anima Danz, les membres du Conseil souhaitent qu'une présentation soit faite lors d'un prochain conseil avant de statuer sur une subvention. L'attribution de la subvention est donc ajournée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer la subvention 2020 suivante :

Demande reçue	Subventions 2020	Votes		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
COMITE DE JUMELAGE	100€	15	0	0

5. Commission extra-communale : évolution du tourisme sur la commune

La commission Tourisme souhaite réfléchir à l'évolution du tourisme sur la commune. Elle souhaite faire participer des administrés à cette questions afin de réfléchir au développement du tourisme et les moyens d'y parvenir.

Le rôle de la commission sera de faire des propositions que le conseil municipal pourra examiner et seul le conseil pourra délibérer.

Il est donc proposé de créer une commission « Evolution du tourisme sur la commune ». Elle sera composée de :

5 élus : M. Gilbert CHAREYRON, M. Philippe ARCHIMBAUD, Mme Annie BOUIX, M. Guy DALMASSO, Mme Thérèse MARLHENS

4 nommés par le conseil municipal : Mme Isabelle PICCHI, M. Patrick POUX, Mme Katia DEROUBAIX et Mme Véronique LEYDIER.

Adopté à l'unanimité

6. Questions diverses

1. DIF : M. Jean-François CHARRY explique que des formations sont proposées aux élus par la CCVD, la Caisse des Dépôts, ou le CNFPT. Chaque élu a droit à 20h00/an. Il propose donc aux élus de suivre des formations.
2. Distribution du courrier : La Poste nous demande de rappeler aux habitants que la numérotation a été mise en place en 2019. Chaque logement a reçu une plaque avec son numéro et un courrier l'informant de la dénomination de la nouvelle adresse. Le courrier qui ne sera pas adressé correctement ne pourra plus être distribué. Il convient donc que chacun effectue ses changements d'adresse.
3. Echo de Gier : La maquette du prochain bulletin municipal est en cours de finition. Elle sera envoyée à chaque conseiller pour approbation.
4. Chasse : M. Le Maire souhaite rappeler les horaires de la chasse dans notre commune.
 - Jeudi et samedi : chasse aux sangliers
 - Mardi et dimanche : chasse aux petits gibiers
 - Lundi, mercredi et vendredi : pas de chasse
5. Salle Châtaignier : les tarifs et les conditions de location de la salle Châtaignier seront mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal

Fin du conseil : 21h20